

Compte-rendu de l'Assemblée générale constitutive du café associatif de Lasséran

Vendredi 25 mars – salle de la laïcité - Lasséran

21 personnes ont participé à l'assemblée constitutive du café associatif de Lasséran, 2 personnes absentes étaient également représentées.

L'assemblée découvre le nouveau bar déjà installé au fond de la salle, il fait déjà l'unanimité, très joli et fonctionnel, on peut féliciter les artisans créatifs et bénévoles qui ont déjà œuvré pour que la salle de la laïcité puisse se transformer en café associatif !

Michel Soriano prenant le rôle de président de séance rappelle le but de la réunion : suite à la première réunion de présentation du projet de création d'un café associatif à Lasséran, cette réunion fait office d'assemblée générale constitutive du café associatif. Il rappelle toutefois le projet dans ses grandes lignes.

Christine BERGES, secrétaire de séance, lit le projet de statuts. Après quelques explications, notamment sur le fait que les élus seront membres de droit, les statuts sont mis au vote et sont votés à l'unanimité des présents.

Il est rappelé que la date du 6 mai a été choisie pour inaugurer le café avec la première représentation de la chorale « Les Casseroles de Lasséran » et un spectacle de musique brésilienne. Le dépôt de la création de l'association et des statuts à la préfecture doit donc se faire rapidement afin de pouvoir ouvrir les adhésions et demander une première subvention à la mairie pour pouvoir préparer cette première soirée.

Une discussion s'engage sur la périodicité des ouvertures, des explications sur la licence IV, ce que veut dire être membres, le prix de l'adhésion, et sur les activités qui pourront être mis en œuvre...

La première date est le 6 mai, mais tout de suite après le 28 mai, le foyer organise un vide grenier l'après-midi, qui sera suivi le soir par un concert au café associatif, chacun sur son temps, sans concurrence bien sûr. Sans faire de l'ombre aux autres associations ou empiéter sur une date déjà retenue, on rappelle que le foyer rural sera toujours prioritaire, le café a pour objectif d'animer la commune en bon intelligence avec les associations déjà existantes, venant plutôt en support.

D'autres idées fusent encore comme à la première réunion : Karaoké, Belote en juin, soirées musicales mais aussi poèmes, théâtre..., café patrimoine, causeries sur thème, jeux de société, cours d'orthographe pour les nuls par une nulle...

Et quel nom on lui donne ? M. le maire a déjà une petite idée... et prévu le panneau, un peu par hasard, mais le hasard existe-t-il ? Il va chercher le panneau en question : « Café de la Paix » bien sûr ! La majorité vote pour et l'idée est donc entérinée.

Mais nous devons revenir au cadre de notre assemblée et aux choses sérieuses :

- Qui s'engage à être membres ? on fait passer une feuille d'émargement, tout le monde s'inscrit sauf 2 personnes + 2 personnes représentées, ce qui nous amène à 21 membres
- Qui veut être actifs au conseil d'administration constitués de 12 membres ? 11 personnes lèvent la main + 1 personne représentée, cela nous amène au carton plein !
- Ces derniers doivent élire un bureau de 6 personnes chargées de l'administration de l'association. Après discussion, une liste est arrêtée et votée :

➤ Président : BENOIT Arthur

Président Adjoint : ROUMAT Bastien

➤ Secrétaire : BERGES Christine

Secrétaire adjoint : BENOIT Jamy

➤ Trésorier : SORIANO Michel

Trésorier adjoint : GAU Corinne

La 1^{ère} réunion du conseil d'administration est fixée au jeudi 7 avril à 20h salle de la laïcité.

La dynamique est lancée et bien entendu nous finissons la soirée autour du bar en continuant de discuter des bons moments en perspectives !